

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR À L'APPUI D'UNE DEMANDE  
D'INTEGRATION À LA PROFESSION D'AVOCAT  
- JURISTE D'ENTREPRISE -**

Article 98.3

Modifié par Décret n°2005-1381 du 4 novembre 2005 art. 1 (JORF 6 novembre 2005).

Sont dispensés de la formation théorique et pratique et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat :

3° Les juristes d'entreprise justifiant de huit ans au moins de pratique professionnelle au sein du service juridique d'une ou plusieurs entreprises

- Demande motivée formulée par écrit au Bâtonnier en exercice.
  - Demande d'admission à la Prestation de Serment adressée au Bâtonnier en exercice.
  - Attestation sur l'honneur (*ci-jointe à compléter*).
  - Deux photographies d'identité couleur.
  - Une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité.
  - Une copie intégrale de votre acte de naissance de moins de trois mois.
  - Pour les personnes nées à l'étranger, un certificat de nationalité de moins de trois mois.
  - Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois (*casier judiciaire national – 107, rue du Landreau – 44079 NANTES cedex 01*).
  - Copie certifiée conforme par vos soins du diplôme de Maîtrise en Droit.
- ⇒ **tous justificatifs concernant votre expérience professionnelle** : (Attestation de l'employeur décrivant votre activité exacte au sein de l'entreprise, copie de la totalité des bulletins de salaires, copie du/des contrats de travail et des avenants).
- ⇒ **organigramme de l'entreprise**.
- ⇒ **mémoire sur les principales affaires traitées** (2/3 pages).
- ⇒ **notice indiquant une journée type (fonctions exercées à titre principal et accessoire, formations, position hiérarchique, fonctionnement du service)**.
- ⇒ **curriculum vitae détaillant votre cursus professionnel, votre parcours en entreprise et les motifs de votre choix de carrière initial ainsi que l'évolution de votre carrière, et votre avenir dans l'entreprise**.
- Frais de gestion de dossier : selon appel ci-joint en un chèque bancaire libellé au nom de l'Ordre des Avocats au Barreau de LYON.